SYMCRAU

Un établissement public au cœur de la ressource

Bilan d'activité

Natura 2000 Crau

Novembre 2022 – Juin 2023

FR9301595 « Crau centrale - Crau sèche »
FR9310064 « Crau »

Crau 2023 © David TATIN

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

NATURA 2000

TABLE DES MATIERES

1. Contexte 3

Les sites Natura 2000 de Crau 3

Enjeux et objectifs du DOCOB 3

Historique de l'animation 5

2. Gestion et contractualisation 6

M11 – Contrats Natura 2000 6

M12 – Mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) 6

M13 – Charte « parcelle » 7

M14 – Autres outil financiers ou réglementaires 7

M15 – Animation foncière 8

3. Evaluations des incidences 8

M21 – Conseils sur les évaluations des incidences et veille environnementale 8

M22 – Conseils aux collectivités 8

4. Inventaires et suivis scientifiques 9

M31 – Etudes en régie 9

M32 – Etudes sous-traitées 9

M33 – Base de données et bancarisation dans SILENE 11

5. Information, communication et sensibilisation 11

M41 – outils de communication 11

M42 – Médias 12

M43 – Scolaires 12

M44 – réunions et évènementiels 13

6. Gouvernance du site et révision du document d'objectif 14

M51 – Comités de pilotage et groupes techniques Natura 2000 14

M52 – Réunion de cadrage préalable à l'animation et bilan d'activité 14

M53 – Actualisation du Document d'objectif 14

M54 – vie du réseau Natura 2000 14

7. Gestion administrative, financière et autre 15

M61 – Ingénierie financière 15

M63 – Formations Natura 2000 15

M64 – Autre 16

8. Répartition du temps de travail 16

9. Perspectives 17

1. Contexte

Les sites Natura 2000 de Crau

Créés en 1992 par l'Union européenne, les sites Natura 2000 visent à protéger la biodiversité tout en tenant compte des aspects sociaux, économiques et culturels du territoire. Il existe deux types de sites Natura 2000 :

- Les zones de protections spéciales (ZPS), relatives à la directive Oiseaux 2009/147/CE,concernent la protection des oiseaux sauvages ;

- Les zones spéciales de conservation (ZSC), relatives à la Directive Habitats-Faune- Flore 92/43/CEE, ont pour vocation de maintenir les espèces et les écosystèmes naturels.

La Crau héberge la zone spéciale de conservation n°FR9301595 « Crau centrale - Crau sèche» et la zone de protection spéciale n°FR9310064 « Crau » depuis 1999. 12 communes sont concernées par Natura 2000 de Crau : Arles, Aureille, Eyguières, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Lamanon, Miramas, Mouriès, Saint Martin de Crau, Salon de Provence et Sénas.

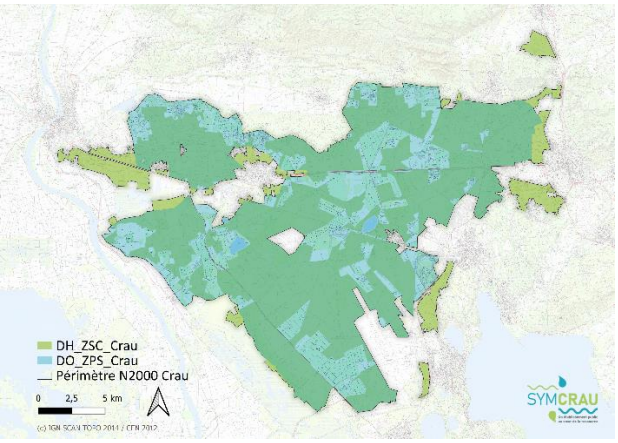

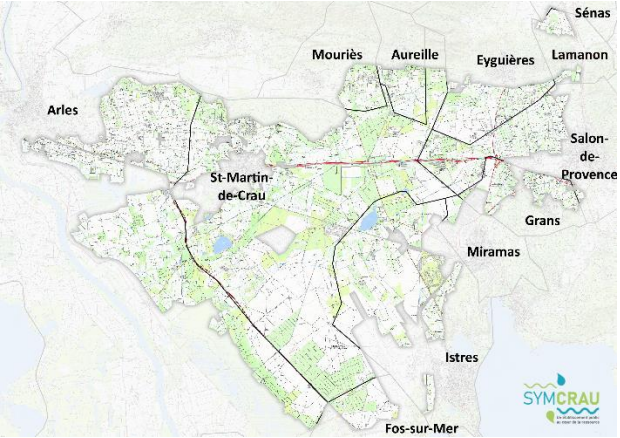

Carte 1 : Zone de protection spéciale (ZPS) et zone spéciale de conservation (ZSC) du site Natura 2000 de Crau
Carte 2 : Localisation des communes situées sur le site Natura 2000 de Crau

Enjeux et objectifs du DOCOB

Les sites Natura 2000 de la Crau ont été désignés en grande partie pour valoriser et préserver ses habitats d'intérêt communautaire ou prioritaires (coussouls, prairies de foin de Crau, Coustière et zones humides) et leurs cortèges d'espèces. La richesse patrimoniale du site de la Crau se justifie aussi par les pratiques agricoles traditionnelles qui ont constituées, au fur et à mesure des années, un réseau de corridors biologiques typique de Crau, servant de gîte et de couvert à de nombreuses espèces rares et fragiles.

Aujourd'hui, la Crau héberge **10 habitats d'intérêt communautaire** (HIC), **72 oiseaux d'intérêt communautaire** (Annexe I de la Directive Oiseaux) et **14 espèces de faune et flore d'intérêt communautaire** (Annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore), sans compterles 50 espèces patrimoniales, considérées importantes au regard des enjeux de conservationqui les concernent, et nombreux habitats d'espèces (non communautaires) qui offrent des fonctionnalités écologiques similaires aux HIC répertoriés en Crau.

Directive	Groupe taxonomique	Nombre d'espèces
Directive « Oiseaux »	Oiseaux	72
Directive « Habitats, Faune, Flore »	Chiroptères (chauves-souris)	8
	Odonates (libellules et demoiselles)	2
	Coléoptères et orthoptères (scarabées, criquets et sauterelles)	2
	Reptiles et amphibiens	1
	Poissons	1

Tableau 1 : liste des espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 FR9310064 et FR9301595 (Source FSD 2019)

Habitats naturels communautaires	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*	Très forte/Très forte	Très fort/Fort	**Très fort**	Habitat endémique de la Crau, ayant perdu 75% de sa superficie originelle. Toujours menacé par divers projets malgré la protection d'une partie des surfaces
Mares temporaires méditerranéennes	Très forte/Forte	Très fort/ Très fort	**Très fort**	Habitat très rare en France et rare au niveau régional. Il est très sensible et susceptible d'être altéré par de nombreuses perturbations.
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de *Molinio-Holoschoenion*	Forte/Forte	Très fort/ Très fort	**Très fort**	Habitat rare en France et au niveau régional. Il est très sensible à toute altération du régime hydrique local et à l'abandon des pratiques pastorales. Cet habitat est en régression généralisée.
Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*	Forte/Moyenne	Fort/Fort	**Fort**	Habitat rare en France qui peut être localement abondant dans les marais de Crau. Il est assez sensible à l'altération du régime hydrique local et à la destruction de ses biotopes. Il est présent sur le site de facon très ponctuel principalement pour des raisons de découpage du site.
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Faible/Forte	Moyen/Moyen	**Moyen à Fort**	Habitat répandu en plaine, mais d'une typicité locale forte. Soumis à la pression d'aménagement en secteur périurbain, malgré la création de nouvelles surfaces. Risque à moyen terme sur les conditions d'irrigation
Lacs eutrophes naturels avec végétations du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*	Moyenne/Moyenne	Moyen/Moyen	**Moyen**	Habitat largement réparti en France et au niveau régional. Régression des biotopes primaires mais résilience importante des populations en biotopes secondaires. Sur le site, les communautés présentes sont assez nombreuses et diversifiées.
Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*	Moyenne/Faible	Moyen/Moyen	**Moyen**	Habitat très répandu en Méditerranée, état de conservation local moyen (peu de vieilles futaies). Pas particulièrement menacé sur le site, protection réglementaire d'une partie des surfaces.
Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*	Moyenne/Faible	Fort/Fort	**Moyen**	Habitat cantonné à la région méditerranéen mais qui y est assez fréquent. Il a subit une régression importante suite aux modifications des régimes hydriques des cours d'eau méditerranéens et à la déforestation pour l'agriculture.
Galeries et fourrés riverains méridionaux	Forte/Faible	Fort/Moyen	**Faible**	Habitat cantonné à la région méditerranéen où il y est très rare. Sur le site, il est présent de facon accidentelle suite à l'épanchement des eaux de canal de Crau. Il a subit une régression très importante suite à l'aménagement de ses stations littorales. Sur le site, il ne semble pas particulièrement menacé.

Habitats naturels non communautaires	Valeur patrimoniale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
Friches pâturées			**Fort**	L'étude de la fonctionnalité des habitats d'espèces a mis en lumière l'importance des friches pâturées qui abrite une communauté d'oiseaux tout aussi diverse que les coussouls. De plus, il a été montré que certaines friches, dont l'abandon de la mise en culture est ancien, s'apparentent aux coussouls puisqu'elles en présentent toutes les caractéristiques. Ainsi, la préservation de ces surfaces est essentielle.

Tableau 2 : enjeux de conservation des principaux habitats d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 FR99310064 et FR9301595 (Source DOCOB 2015)

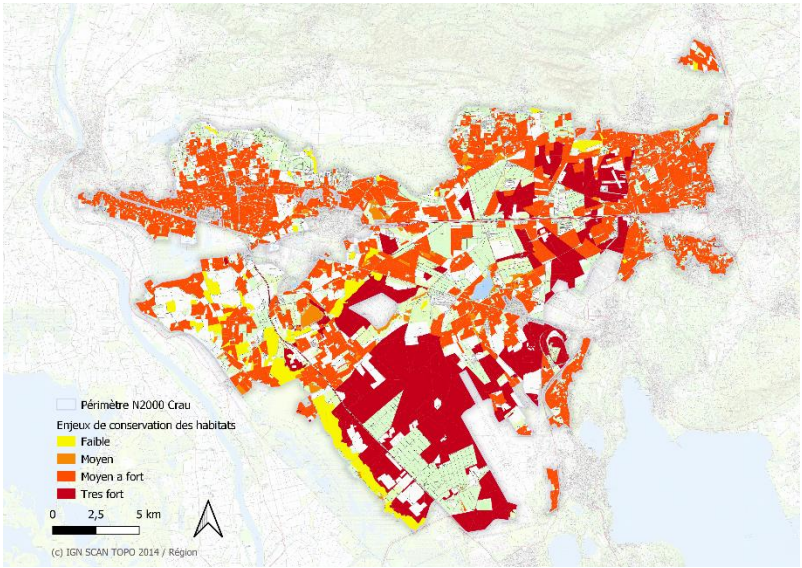

Carte 3 : enjeux de conservation des principaux habitats d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 FR99310064 et FR9301595 (Source DOCOB 2015)

Face à la fragilité des habitats et à la rareté des espèces associées, les principaux objectifs de conservation des sites ont été définis comme suit :

Hydrosystèmes et zones humides		
OC1	**1**	**Maintenir la fonctionnalité hydrique et la qualité physico-chimique des eaux souterraines et superficielles**
OC2	**1**	**Veiller à la conservation des habitats réduits ou ponctuels remarquables**
Milieux ouverts et semi-ouverts, milieux agricoles		
OC3	**1**	**Conserver les milieux steppiques et favoriser la diversité biologique**
OC4	**2**	**Conserver les milieux prairiaux**
OC5	**2**	**Conserver et restaurer les corridors écologiques**
Milieux forestiers		
OC6	**2**	**Conserver les habitats forestiers à enjeux**
Divers		
OC7	**1**	**Conserver la faune patrimoniale**
OC8	**3**	**Conserver les populations de chiroptères**
OC9	**3**	**Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.**

Tableau 3 : principaux objectifs de conservation des sites Natura 2000 FR99310064 et FR9301595 (Source DOCOB 2015)

Historique de l'animation

2001-2002	Rédaction du premier document d'objectifs par le Comité de foin de Crau
2004	Désignation de la zone de protection spéciale « Crau » FR9310064
2007	Actualisation du périmètre de la zone de protection spéciale « Crau » FR9310064
2002 - 2009	Animation du site par le Comité de Foin de Crau
2009-2021	Animation du site par la mairie de Saint-Martin-de-Crau
2010	Désignation de la zone spéciale de conservation FR9300595 « Crau centrale – Crau sèche »
2017	Validation du nouveau DOCOB
2022 - 2024	Animation du site par le Syndicat Mixte de gestion des nappes de Crau.

● ◙ ●

Le bilan d'activité reprend les diverses actions menées entre le 1er novembre 2022 et le 30 juin 2023 par Cynthia LLAS, suivant les divers volets d'animations tels que présentés dans le tableau d'activité et les codes mesures Natura 2000 :

1. Gestion et contractualisation
2. Evaluations des incidences
3. Inventaires et suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Gouvernance du site et révision du document d'objectif
6. Gestion administrative, financière et autre

<u>Remarque importante :</u> le temps prévisionnel 2023 proposé dans les divers tableaux des mesures a été validé sur une base de 220 jours de travail (ou 1607 heures), soit sur une année de travail. Le bilan d'activité couvre uniquement une période de 8 mois. Il est donc normal que la somme du temps de travail réel soit inférieure à la somme du prévisionnel.

2. Gestion et contractualisation

M11 – Contrats Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M11	Contrats N2000 (forestiers et ni-ni)	5	3

Trois sites étaient en cours d'études en 2022 pour la mise en œuvre de contrat Natura 2000 :

Lieu-dit	Description	Avancée
Calissanne	Réouverture du coussoul de Calissane en faveur du criquet de Crau	Le LIFE Criquet de Crau a fait appel à des fonds FDGER pour la mise en œuvre du projet. Le SYMCRAU a fourni un avis N2000 favorable pour appuyer la demande.
Canal de Vergière	Réhabilitation des fonctionnalités écologiques du canal de vergière en faveur des populations d'odonates	Ce projet est piloté par la RNN Coussoul de Crau. Un cahier des charge des travaux (curage du canal, élimination de la jussie et élagage) a été fourni aux membres de l'ASA Centre Crau pour retour ; l'objectif étant d'identifier la fourchette financière disponible. En fonction, une recherche de financements pourra être réalisée.
La réserve naturelle régionale Poitevine-Regarde-Venir	Mise en place d'uneplacette d'équarrissage, ouverture du milieu et rétablissement d'une zone humide.	La conservatrice de la RNR Poitevine-regarde-venir a quitté le CEN PACA en février 2023, et son remplacement est en cours au CEN PACA. La propriétaire de la partie Crau verte de la RNR tente de régulariser les droits de successions de ses parcelles afin de pouvoir en conserver la charge. La DDTM a été mobilisée à cette fin. La régularisation est toujours en cours. Ces évènements ont retardé la possible mise en place de ces contrats.

Tableau 4 : avancée des potentiels contrats Natura 2000 identifiés en 2022

D'autres sites mériteraient de bénéficier de mesures de conservation à travers des contrats forestiers ou ni-ni. Il s'agit notamment d'actions d'éradication ou limitation de plantes exotiques envahissantes et d'amélioration des fonctionnalités d'une zone humide.

M12 – Mesure agro-environnementale et climatique (MAEC)

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M12	MAEC	35	13.1

Le SYMCRAU est engagé auprès du Comité de foin de Crau (coordonnateur), du CEN PACA et de la Chambre d'agriculture 13 dans l'animation du PAEC. En 2022, le SYMCRAU s'est engagé dans :

- L'animation du PAEC à travers les réunions publiques auprès des agriculteurs
- La formation le cas échéant
- La réalisation de 20 diagnostics et de plans de gestion (pour un maximum théorique de 35 jours) correspondant aux MAEC :
  - **IAE3** (anciennement PA_CR01_FO01) : MAEC Biodiversité – Entretien durable des infrastructures agroécologiques : Fossés
  - **HUM 1** (anciennement PA_CR01_HE05) : MAEC Biodiversité – Préservation des milieux humides
  - **HUM2** (anciennement PA_CR01_HE06) : MAEC Biodiversité – Préservation des milieux humides –Amélioration de la gestion par le pâturage

L'animatrice Natura 2000 a collaboré avec le Comité de Foin de Crau (CFC) à travers diverses réunions de préparation, et a tout particulièrement :

- Participé à 2 réunions d'information le 30.01.2023 et le 08.02.2023.
- Complété le volet écologique du diagnostic donc l'intégration des critères régionaux
- Rédigé une fiche descriptive en aide au remplissage du diagnostic
- Effectué une formation SIG auprès des personnes en charge des diagnostics au CFC sur une demi-journée avec la constitution de cartes de référence. L'objectif étant que ces personnes identifient facilement les enjeux de conservation (espèces et habitats) des exploitations, à reporter dans les diagnostics.
- Réalisé 5 diagnostics à la demande du Comité de Foin de Crau.
  Deux exploitations ont engagé la mesure MHUM1 ce qui indique que l'animatrice doit réaliser deux plans de gestion d'ici le 15 septembre 2023. Il semblerait qu'aucun agriculteur n'ait engagé de mesure fossé.

L'animatrice a engagé une harmonisation des mesure MHUM entre le PAEC Camargue, Alpilles et Crau avec les divers interlocuteurs concernés.

M13 – Charte « parcelle »

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M13	Charte "parcelle"	3	2.3

La charte graphique de la charte Natura 2000 a été actualisée. Elle est aujourd'hui accessible sur le site internet du SYMCRAU. Quelques agriculteurs ont porté un intérêt pour la signature de la charte et sont en attente de réponses. L'animatrice a sollicité la Région pour obtenir plus d'informations sur la mise en œuvre de la charte.

M14 – Autres outil financiers ou réglementaires

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M14	Autres outils financiers ou réglementaires	7	0.9

L'animatrice mène une veille et participe à certains webinaires sur les appels à projet ou à manifestation d'intérêt en cours (Fonds vert, OFB etc.).

Un nouvel Appel à Manifestations d'Intérêt sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 risque de sortir avant fin 2023 pour une limite de réponse en 2024 (renouvellement du 5ème appel à manifestation). L'animatrice compte proposer une candidature sur le site Natura 2000 Crau, sous couvert d'une validation financière du SYMCRAU et tous autres partenaires ou financeurs.

L'animatrice souhaite entamer une démarche concernant la dotation Natura 2000 auprès des communes concernées. Après diagnostic auprès des autres sites Natura 2000 alentour, il apparait que le PNR des Alpilles aurait déjà lancé un appel auprès des même communes afin d'utiliser la dotation. L'animatrice attend un retour plus concret de la part du PNR afin de mutualiser les demandes et capitaliser les initiatives le cas échéant.

M15 – Animation foncière

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M15	Animation foncière	0	0

Aucune animation foncière n'a été initiée.

3. Evaluations des incidences

M21 – Conseils sur les évaluations des incidences et veille environnementale

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M21	Conseils sur les évaluations des incidences et veille environnementale	23	8.9

Afin de visualiser l'impact surfacique des projets sur le territoire, l'animatrice a travaillé sur système d'information géographique et répertorié tous les projets qu'elle suit sur QGIS.

Type de conseils	Nombre de projets
Veille environnementale	19
Projets impliquant des réunions deconcertations	8
Visite chantier	1
Porters à connaissance et/ou retours d'informations	8

Tableau 5 : Conseils sur les EI réalisés d'octobre 2022 à juin 2023 par la structure animatrice N2000 Crau

La DDT a confirmé que les référents territoriaux assurent une veille cartographique des projets sur les sites Natura 2000. L'animatrice compte présenter ces données au COPIL de 2023 pour que les élus et partenaires saisissent l'enjeu de la pression d'aménagement sur le territoire craven.

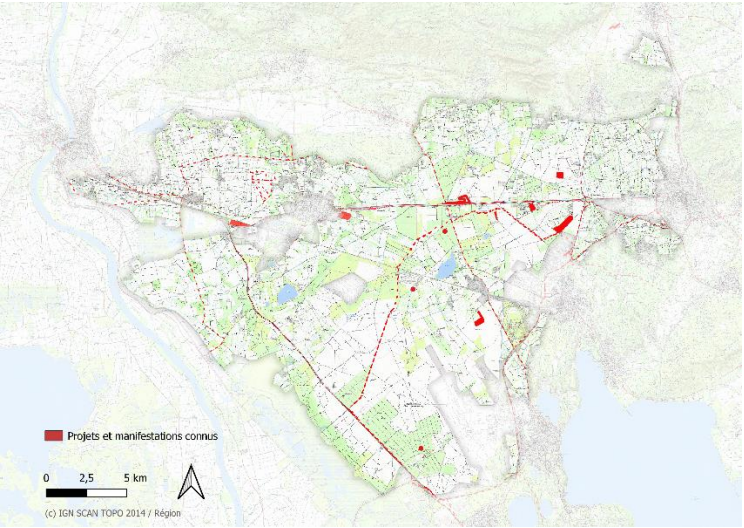

Carte 5 : Visualisation approximative et non exhaustive des projets (en rouge) sur lesquels l'animatrice Natura 2000 s'est impliquée

M22 – Conseils aux collectivités

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M22	Conseils aux collectivités	3	0

Aucun temps n'a été spécifiquement dédié à cette mesure.

4. Inventaires et suivis scientifiques

M31 – Etudes en régie

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M31	Etudes en régie	15	5.2

Un **suivi des zones humides** doit être initié par l'animatrice. Après avoir rencontré le référent scientifique Directive Habitats, Patrick GRILLAS, la prochaine étape consiste en l'organisation d'une réunion avec des experts de divers taxons pour identifier les sites (basé sur la cartographie réalisée à l'échelle départementale par le CD13 et l'AE en 2019) et espèces à inventorier. L'étude OSMOSE mise en œuvre par le SYMCRAU est finalisée et va fortement alimenter la réflexion sur la méthodologie de l'étude zone humide en Crau. Une demande de prolongation de la convention d'expertise entre le CEN PACA et la DDT pour l'appui à l'animation du site Natura 2000 a été demandé auprès de la DDT, afin de mobiliser le CEN PACA sur un suivi naturaliste en lien avec les zones humides. La procédure est en cours.

Un **inventaire de la jussie** dans les canaux d'assainissements de la Chapelette à Saint-Martin-de-Crau a été réalisé. Les arrachages s'effectueront en juillet 2023.

L'animatrice a participé à **divers comptages en Crau** : pie-grièche méridionale dans le cadre du Plan national d'action géré par la LPO, et criquet de Crau dans le cadre du LIFE Criquet de Crau piloté par le CEN PACA. Dans le cadre du plan d'action régional en faveur de la chevêche d'Athéna, un suivi risque de se poursuivre en 2023-2024.

Une **veille** des suivis est réalisée chaque année en lien avec les gestionnaires du territoire qui effectuent des inventaires réguliers (PNA et PRA, et suivis RNN). L'animatrice suit les avancées des plans d'actions outarde canepetière, ganga cata et alouette calandre, dont le CEN PACA a la charge.

M32 – Etudes sous-traitées

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M32	Etudes sous-traitées	30	3.6

Actualisation de la cartographie des habitats naturels et semi-naturels des sites N2000 de Crau :

Après rédaction du document contractuel unique, la DDT a lancé la consultation du marché du 7 novembre 2022 au 29 novembre. Les bureaux d'études BIODIV et O2TERRE ont été sélectionnés puis notifiés le 20 janvier 2023. La DREAL est financeur, la DDT est maitre d'ouvrage et le SYMCRAU est coordinateur technique de la prestation.

Une réunion de lancement a eu lieu avec la Région, la DDT, la DREAL, le SYMCRAU et le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed), le 20 mars 2023 (un relevé de décision est disponible). Un espace de partage a été créé (Dropbox) sur lequel le SYMCRAU, la DDT et les prestataires échangent des documents. L'animatrice Natura 2000 accompagne le prestataire sur certaines visites de terrain, notamment sur les zones humides, et l'aide dans l'accès aux sites.

Type d'action	Avancée
Bibliographie	**Réalisée.** Analyse des données cartographiques disponibles en amont des prospections de terrain afin de se constituer un fond homogène. Récoltes de données floristiques et entretiens avec des naturalistes, scientifiques et gestionnaires locaux.
Travail SIG : choix de la meilleure couche cartographique de base	**Réalisé.** Beaucoup de données ne sont pas exploitables (couverture spatiale, erreurs topologiques, nomenclature, etc.). Le fichier d'occupation des sols de la Métropole (échelle parcellaire) a été choisi. Il est composé de 7300 polygones à l'échelle de l'aire d'étude. Le périmètre de l'aire d'étude a été nettoyé.
Vérification terrain	**En cours.** 16 passages dont 3 spécifiques aux zones humides effectués. Plus de 1000 points d'observation et de vérité-terrain d'habitats, 120 relevés floristiques et phytosociologiques. A ce jour, les plus grandes parties des zones de coussouls et de prairies de fauches mésophiles ont été couvertes, étudiées et cartographiées.

Tableau 6 : Avancée de la prestation *actualisation de la cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site Natura 2000 de Crau* par O2TERRE et BIODIV.

Quelques retours à la suite des prospections terrain :

- Il existe un biais météorologique sur les pelouses de coussouls où peu d'annuelles (en particulier les légumineuses) paraissent avoir pu s'exprimer normalement en avril-mai en raison de l'extrême sécheresse hivernale et printanière qui a duré jusqu'à la mi-mai.
- Pour les prairies irriguées :
    - L'impact de la sècheresse pourrait logiquement ne pas avoir eu de lourde conséquence exceptée la mise en pâturage de certaines parcelles au printemps en raison du déficit herbacé des coussouls.
    - Diverses prairies mésophiles de fauche de type Crau verte ne sont pas incluses dans le périmètre Natura 2000 Crau. Il serait adéquat de vérifier s'il existe un lien avec le périmètre AOP foin de Crau.
    - La fauche a été retardée cette année à cause des fortes pluies tardives de mai.
- Les zones humides :
    - Les accès ne semblent pas possibles à l'Etang du Luquier ni à celui de la Dynamite.
    - En l'absence de pluies hivernales et printanières précoces sur la mare endoréique de Lanau (non liée à la nappe ni à un cours d'eau), et vraisemblablement en raison d'un pâturage bovin soutenu, les espèces de zones humides ne se sont pas du tout exprimées. La mare était complètement sèche lors de la visite (23 mai) alors que des milieux voisins étaient mouillés par les pluies et orages successifs. La mare avait été récemment fermée au pâturage. Une seconde visite mi-juin a confirmé l'expression limitée des espèces végétales typiques des zones humides.
    - Quelques prairies humides font partie du site Natura 2000 Crau sèche. Leur végétation plus tardive commence à s'exprimer en juin, et leur intérêt écologique est important. Cette année, l'expression de la flore a été limitée à la mi-juin. Plusieurs prairies humides et bas-marais ont déjà été visités et étudiés, notamment dans les secteurs du Mas Fondu, du Mas d'Icard et du Retour. Ces milieux seraient davantage caractéristiques du site Natura 2000 « Trois Marais ».

L'étude va se poursuivre courant juillet sur les derniers coussouls non encore visités, sur les zones

humides et sur les espaces boisés (yeuseraies et ripisylve). Une réunion d'information intermédiaire aura lieu en septembre. L'étape suivante concernera le tri des données et la cartographie courant automne-hiver. L'activité en 2024 sera limitée aux éventuelles nécessités de précisions et/ou aux compléments.

M33 – Base de données et bancarisation dans SILENE

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M33	Base de données et bancarisation dans SILENE	1	1.7

Le SYMCRAU bénéficie (et renouvelle le cas échéant) d'une autorisation de téléchargement des données faune et flore dans **SILENE expert**.

Dans le cadre du programme « contribution au pilotage de l'Observatoire Avifaunistique du Réseau de Zones de Protection Spéciale de la Région PACA » financé par la DREAL, une convention d'utilisation des données **Faune PACA** a été contracté entre le SYMCRAU et la LPO. Une extraction de la base de données Faune PACA sur les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Crau a été fournie.

5. Information, communication et sensibilisation

M41 – outils de communication

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M41	Outils de communication	9	13.7

Jeu Habitats-espèces

Dans le cadre du concours de dessins Natura 2000 (voir M43), le SYMCRAU a réalisé un nouvel de communication : le **jeu Habitats-Espèces de Crau.** Une note d'animation a été réalisée et diffusée auprès de certains partenaires.

Photos du jeu Habitats-Espèces : 3 planches Habitats 80x130 cm, 40 guirlandes espèces.

Film Natura 2000 de Crau

Après rédaction du document contractuel unique, le SYMCRAU a lancé une consultation pour la réalisation d'un **film Natura 2000** sur la biodiversité de la Crau. ORBISTERRE a été retenu notamment pour sa compétence naturaliste. Le film de 4-5 minute vise à émouvoir le public et à favoriser un engagement de leur part en faveur de la biodiversité de Crau.

Photos du tournage © ORBISTERRE : *de gauche à droite* Oreillard gris, Faucons crécerellettes ; image drone Crau verte/Crau sèche.

Proposition n°2 de motion design : *de gauche à droite* ZSC et ZPS ; principaux habitats de Crau ; zoom Europe -> Crau

La réunion de lancement a eu lieu le 21 mars 2023. Le scénario a été travaillé en association avec ORBISTERRE et sera finalisé à l'été 2023. L'animatrice accompagne le prestataire sur certains jours de tournage et l'aide dans l'accès aux divers sites. De mars à juin 2023, David TATIN a passé environ 7 jours sur le tournage (image drone et caméra), et 0.5 jours sur le *motion design*. Il reste des jours de motion design, de tournage et tout le traitement des images et le montage du film. Le film doit être finalisé pour une avant-première lors du COPIL Natura 2000 Crau de 2023.

M42 – Médias

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M42	Médias	5	0.7

D'octobre 2022 à juin 2023, les retombées médiatiques ont été les suivantes :

Type de médias	Quantité de parutions
Communiqué de presse	0
Presse	2
Post réseaux sociaux	9
Newsletter SYMCRAU	1
Autre (site internet, bulletins etc.)	1

M43 – Scolaires

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M43	Scolaires	12	14.9

En 2022-2023, **le concours de dessins** « Dessine le plus bel animal de la Crau », c'est :

4	10	19	429
Communes	Etablissements	Classes	Elèves

Après le lancement des inscriptions auprès des mairies, l'animatrice a reçu 19 manifestations d'intérêt. Elle a dispensé 19 ateliers d'1h en extérieur ou en intérieur à l'aide du jeu Habitats-Espèces, réalisé à cet effet. **Deux outils pédagogiques** ont été créés afin que les enseignants

puissent travailler la thématique en classe en lien avec les ateliers dispensés : livret *espèce* élève et fiches *espèces-habitats* enseignant, extraits du guide *Habitats et espèces d'intérêt communautaire – fiches synthétiques* réalisé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-D'azur (2012-2014). Ces outils sont disponibles sur le site internet du SYMCRAU.

En parallèle, elle a informé régulièrement les mairies et établissements inscrits de l'avancée du projet par courriel. A cet effet, les documents suivants ont été créés :

- Flyer d'accroche
- Flyer détaillé
- Lettre de remise des prix par élève
- Livret des dessins reçus (scans)

Les dessins ont été divisés en deux catégories : 6-8 ans (CE1 et CE2) et 8-12 ans (CM1 et CM2) afin de procéder à la sélection. Il y a trois lauréats par catégorie. Cette année, chaque enfant a reçu un prix, ainsi que chaque classe et établissement scolaire participant. La remise des prix est à la charge des établissements.

Les dessins gagnants et les dessins « coups de cœur » sont exposés à l'écomusée de la Crau à Saint-Martin-de-Crau du 26 juin 2023 au 23 juillet 2023.

Photos des ateliers de sensibilisation effectués en extérieur

M44 – réunions et évènementiels

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M44	Réunions et évènementiels	25	10.2

Natura 2000 Crau a participé à 6 évènements :

Evènements	Dates
Festival de Camargue	17.05.2023
Inauguration PSE - Atelier sensibilisation	08.03.2023
Salon des agriculture	2-4.06.2023
Fête de la Nature SM-de-Crau	27.05.2023
Nature en fête - Miramas	28.05.2023
Istres Propre et Durable	13.05.2023

6. Gouvernance du site et révision du document d'objectif

M51 – Comités de pilotage et groupes techniques Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M51	COPIL et GT Natura 2000	18	5.7

L'animatrice a eu l'occasion de présenter les enjeux Natura 2000 de Crau auprès d'élus et représentants à plusieurs occasions :

27.03.2023 Assemblée générale du Comité de foin de Crau
10.02.2023 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU

Des échanges sont réalisés régulièrement entre les services de l'Etat, la DREAL, la présidence Natura 2000 et l'animatrice Natura 2000 lorsque nécessaire.

M52 – Réunion de cadrage préalable à l'animation et bilan d'activité

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M52	RCPA et bilan d'activité	8	4.9

Une RCPA s'est tenue le 13 mai 2022 avec la DDT (la DREAL s'excusant de son absence).

La Région Sud a repris l'animation des sites Natura 2000 terrestres en janvier 2023. Afin de permettre la meilleure des passations, la RCPA 2023 a été avancée à juillet 2023.

M53 – Actualisation du Document d'objectif

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M53	Actualisation du DOCOB	5	0

L'actualisation du DOCOB n'est pas prévue pendant la convention d'animation 2022-2024. Cependant, il serait avisé de la débuter lors d'une prochaine convention d'animation entre 2025 et 2028, afin de s'appuyer sur la nouvelle cartographie des habitats et autre suivis prévus.

M54 – vie du réseau Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M54	Vie du réseau N2000	5	2.1

L'animatrice a participé à plusieurs réunions et comités de pilotage (réserve de l'Ilon, marais des Vigueirat etc.).

Notamment, des visites de terrain s'organisent avec les animateurs des sites Natura 2000 adjacents afin d'échanger sur des thématiques communes et mettre en synergie les projets.

Le SYMCRAU a participé à la journée des animateurs Natura 2000 organisé par la DDTM le 14.11.2022.

7. Gestion administrative, financière et autre

M61 – Ingénierie financière

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M61	Ingénierie financière	2	8.2

Christelle POLYCARPE, responsable administratif et financier au SYMCRAU, et Cynthia LLAS, animatrice Natura 2000, ont la charge de l'ingénierie financière associée à la gestion des sites Natura 2000 de Crau.

Les nouvelles prérogatives organisationnelles fournies par la Région sur le sujet ont été intégrées et seront respectées au mieux.

M62 – Facturation DDT

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M62	Facturation DDT	2	4.7

Une demande d'acompte a été déposée le 08.12.2022 auprès de la DDT :

- Période concernée : 19.04.2022 au 31.10.2022
- Catégorie : frais de fonctionnement et rémunération
- Montant : 27 718.79 euros HT

Le versement a été perçu par le SYMCRAU le 13.03.2023, et était d'un montant de 29 407,41 euros.

Dans le respect de la convention d'animation du site Natura 2000 Crau en cours, une deuxième demande d'acompte sera effectuée auprès de la Région fin 2023.

M63 – Formations Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M63	Formations Natura 2000	6	5.6

L'animatrice a bénéficié de 4 formations :

17.11.2022 Gestion forestière et biodiversité, DREAL
29-31.11.2022 Mesures de gestion favorables aux oiseaux dans les sites Natura 2000 partie2, DREAL, Camargue
11.04.2023 SOS Chiro, dispensée par le Groupe chiroptère de Provence
14-16.06.2023 Trame noire, OFB, Ariège

Trois autres formations sont prévues en 2023 :

31.07.2023 Marché publics, CNFPT, visioconférence
16-17.11.2023 Construire un escape Game pédagogique, Lost in the Game, Istres
Courant 2023 Formation chiroptères

A noter que ces jours de formations contribuent fortement à la vie du réseau Natura 2000, car elles permettent de rencontrer d'autres animateurs et services de l'Etat, et ainsi de bénéficier de constructifs retours d'expériences.

M64 – Autre

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel 2023	Réel 2023
M64	Autre	1	14

M64 prend en compte :

- Le remplissage des feuilles de temps, élément indispensable aux demandes de paiement sur la rémunération
- La gestion des mails
- Les réunions internes et autres temps de fonctionnement

8. Répartition du temps de travail

Temps total

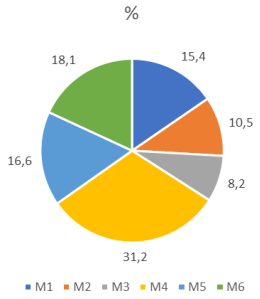

Par mesure

M1 – Gestion et contractualisation

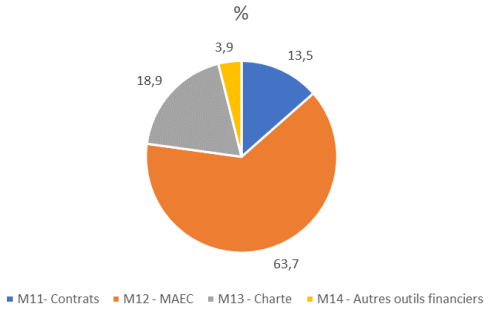

M4 – Information, communication et sensibilisation

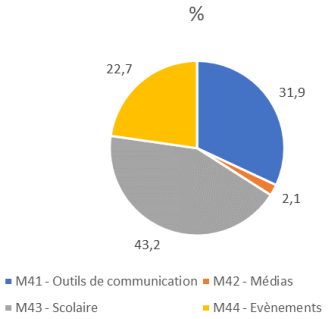

M2 – Evaluation des incidences

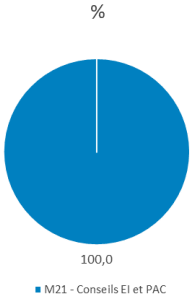

M5 – Gouvernance

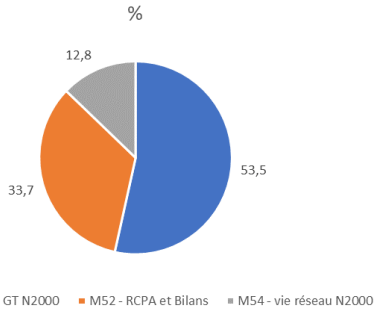

M3 – Inventaires et suivis scientifiques

M6 – Gestion financière et divers

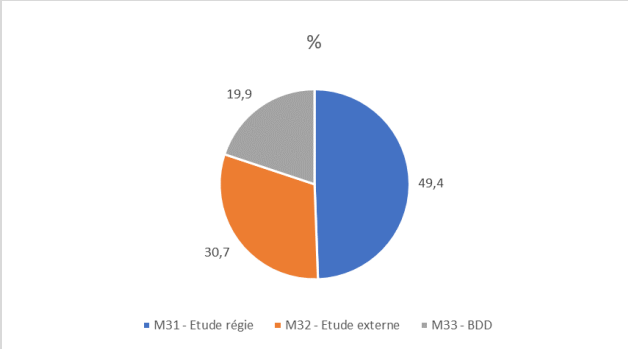

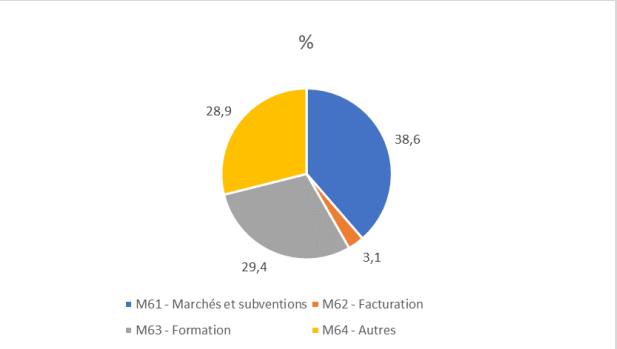

9. Perspectives

Les grands objectifs de la fin 2023 sont les suivants :

- **Mesures de base liées à l'animation des sites Natura 2000** : EI, gouvernance, GT techniques, veille environnementale et contrats Natura 2000
- **PAEC :** réaliser 2 plans de gestion
- **Suivi en régie** : identifier la méthodologie de l'étude sur les zones humides
- **Suivi en externe :** lancer une étude sur l'identification des gites à chauve-souris et continuer l'actualisation de la cartographie des habitats du site Natura 2000
- **Communication :** finaliser le film Natura 2000, réaliser une maquette pédagogique et lancer le concours de dessins 2023-2024.
- **Gouvernance :** réaliser le comité de pilotage 2023
- **Finance :** faire une demande d'acompte à la Région
- **Formations**